

Finistère, Cast, Polusson

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Gilles Leroux

Inrap Grand Ouest
avril 2021



Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
29025

Arrêté de prescription
2019-400

Système d'information
—

Code Inrap
DI32581

Finistère, Cast, Polusson

Diagnostic archéologique

sous la direction de

Gilles Leroux

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

avril 2021

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription
17	Projet scientifique d'intervention
19	Arrêté de désignation

Résultats

23	1. Introduction
23	1.1 Le contexte géographique de l'opération.
23	1.2 Le contexte archéologique.
24	1.3 Les modes de l'intervention archéologique
27	2. Présentation des découvertes
28	2.1 Les fossés
28	2.2 Les traces ténues d'une occupation ancienne des lieux
31	3. Conclusion

Inventaires techniques

35	1. Inventaire des faits archéologiques
36	2. Inventaire du mobilier archéologique
36	3. Liste des figures



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Cast

Adresse ou lieu-dit
Polusson

Codes

code INSEE
29025

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 170100
y : 6802200
z : 105 m NGF

Références cadastrales

Commune
Catz

Année
—

section(s)
ZL

parcelle(s)
306p, 316p

Propriétaire du terrain

Commune de Cast
Place Saint-Hubert
29150 Cast

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Cast
Place Saint-Hubert
29150 Cast

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-400

Numéro de l'opération
D132581

Numéro de l'arrêté de désignation
2020-175

Nature de l'aménagement

Création d'un lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Gilles Leroux, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

6 au 10 juillet 2020

Surface diagnostiquée

Surface de l'emprise maximale prescrite
17 600 m²

Surface de l'emprise diagnostiquée
2157 m², soit 12,25 % de la
surface prescrite

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Trou de poteau

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Macro-restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Macro-outillage

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Olivier Kayser, SRA	Conservateur régional adjoint	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gaétan Le Cloirec, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Élodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Préparation des DICT
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Suivi de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant DDAST	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Entreprise de terrassement	Ouverture et rebouchage des tranchées de sondages

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gilles Leroux, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique
Caroline Duloup, Inrap	Technicienne de fouille	Fouille, relevés et enregistrement
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Levés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Gilles Leroux, Inrap, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier archéologique
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	DAO, PAO
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique

Notice scientifique

Le projet d'aménagement d'un lotissement en périphérie orientale du bourg de Cast (Finistère), près du lieu-dit Polusson, a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique de la part du Service régional de l'archéologie de Bretagne. Les parcelles ZL 306p et 316p concernées, d'une superficie totale de 17 600m² ont fait l'objet de l'ouverture de 19 tranchées continues, de manière à couvrir uniformément la totalité de cette surface.

Hormis la découverte, sur le côté occidental de l'emprise du diagnostic, d'un fond de foyer protohistorique, installé à la surface du substrat, et de deux fossés parallèles, traversant le quart nord-ouest du terrain, pour lesquels nous n'avons pas d'indication chronologique véritable, l'opération s'est avérée négative.

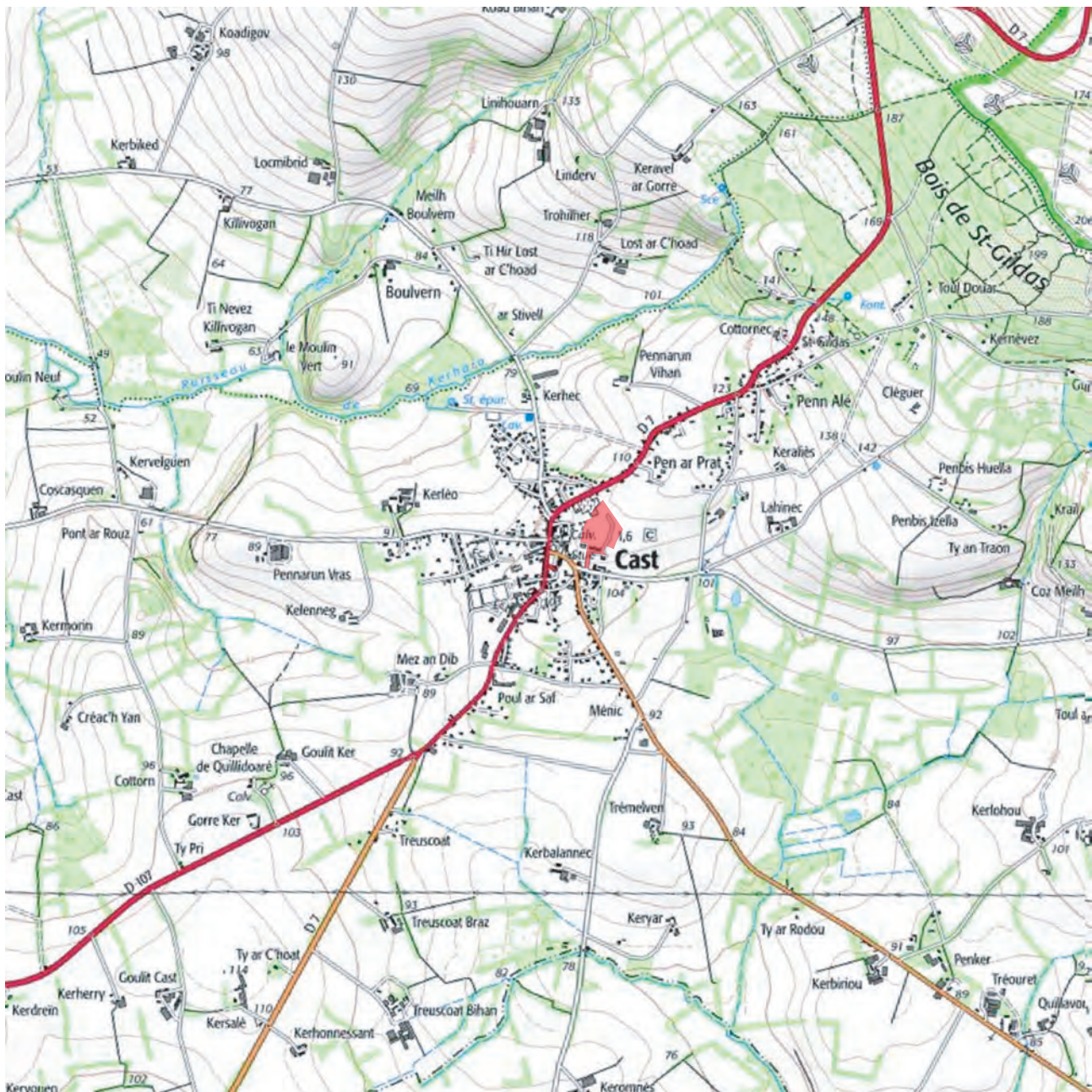
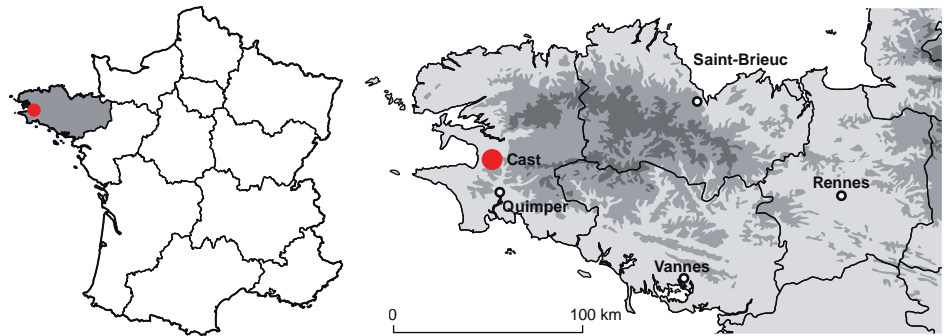
État du site

Conformément à la convention établie entre l'Inrap et l'aménageur, la totalité des tranchées ouvertes au cours du diagnostic archéologique a été rebouchée à l'issue de l'opération.

Localisation de l'opération

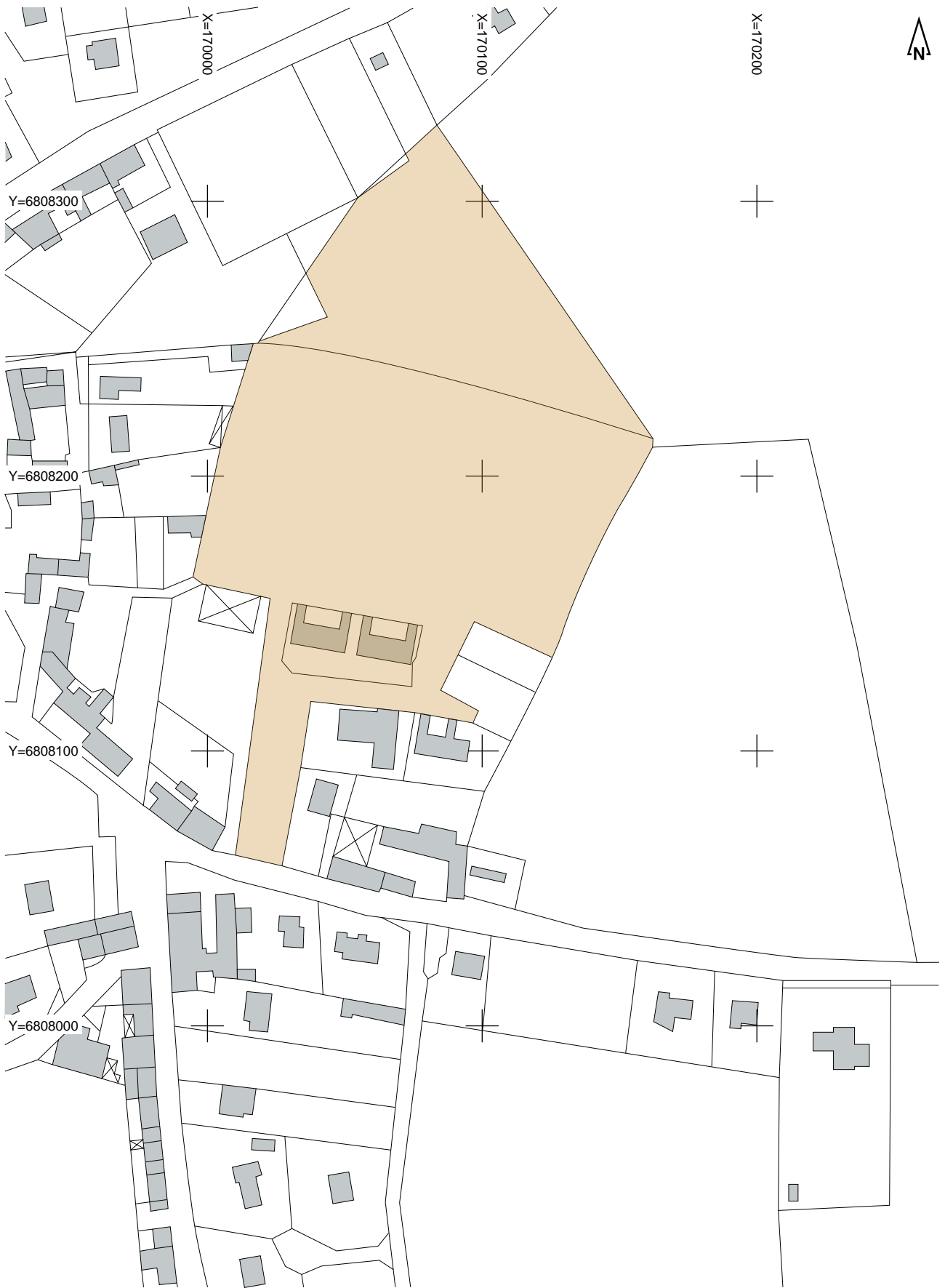
Bretagne,
Finistère,
Cast,
Polusson


x : 170100
y : 6802200
(Lambert 93)
z : 105 m NGF

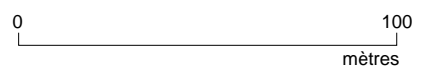


localisation du diagnostic archéologique.

0 1 km



 emprise du diagnostic archéologique.



Arrêté de prescription

D 132581



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LE
28 NOV, 2019
INRAP 00

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2019-400 du 25 novembre 2019

ARRÊTÉ n° 2019-400 portant prescription de diagnostic archéologique

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 029.025.19.00002 déposé par la commune de Cast, représentée par son Maire, M. Jacques GOUEROU - Place Saint Hubert - 29150 CAST, pour des parcelles situées à Cast - Polusson (29), reçue le 4 novembre 2019 par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés sont inscrits dans des terrains propices à l'implantation humaine, comme l'atteste la présence du tracé de la voie gallo-romaine Carhaix / Douarnenez à moins d'une cinquantaine de mètres à l'ouest, objet de la ZPPA-2015-0241.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CAST

Lieu-dit : Polusson

Cadastre : section : ZL parcelles : 306p-316p

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 17 600 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Jacques GOUEROU - Maire – Place Saint Hubert – 29150 CAST, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 25 novembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

Commune de Cast
CD29

INRAP

Communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-400
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
Commune :	CAST	
Lieu-dit :	Polusson	
Cadastre :	section : ZL	parcelles : 306p-316p
pétitionnaire :	Commune de Cast	

Emprise du diagnostic archéologique : 17 600 m²

Principes méthodologiques :

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées linéaires de trois mètres de large permettra de visualiser, après enlèvement de la terre végétale, les zones d'implantations humaines, et de caractériser ces dernières.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

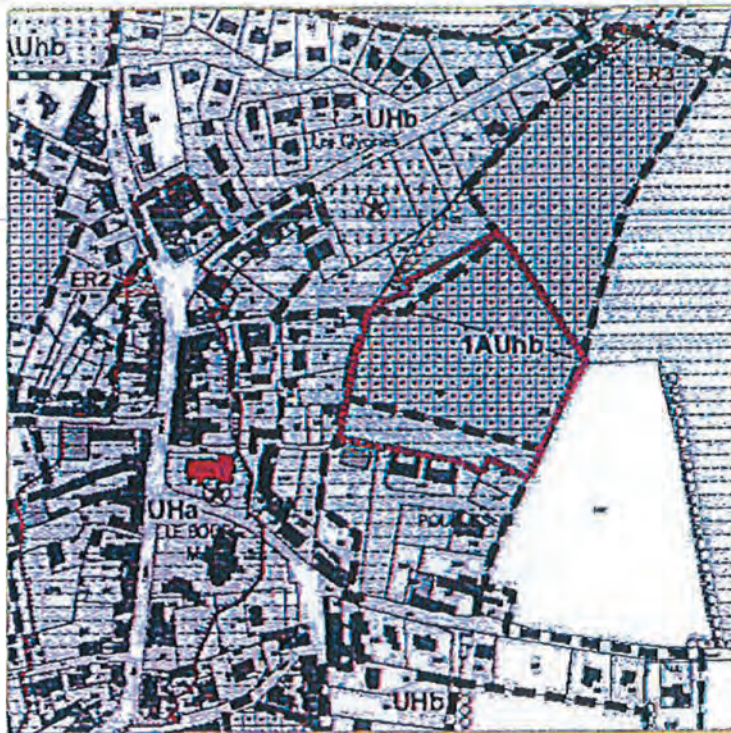
Fait à Rennes, le 25 novembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

REGLEMENT GRAPHIQUE PLU



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT PLU



PA 0290251900002

Projet scientifique d'intervention

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Cast		
Lieu-dit	POLUSSON		
Cadastre	Cast : ZL 306p, 316p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2019-400	28-11-2019	17600 m ²	10/01/2020	21/02/2020
Modification	-				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2019-400, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Gilles Leroux

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	3 jours	1 jour
Technicien	2 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramo)		4 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	5 jours	A définir ultérieurement

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu



Arrêté de désignation

D132581



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-175 du 9 juin 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-175 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-400

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 21 février 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 9 mars 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-400 du 25 novembre 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CAST, Polusson (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

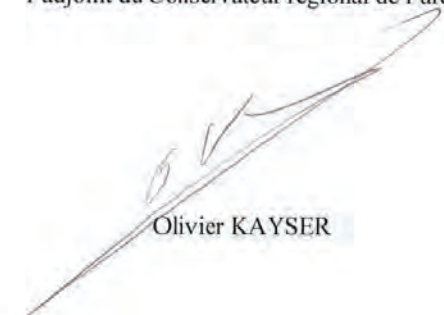
ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Gilles LEROUX (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-400, n° d'opération : 5789.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. M. Gilles LEROUX.

Fait à Rennes, le 9 juin 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Gilles LEROUX

Copie :
Inrap
Commune de Cast

II. Résultats

1. Introduction

Le projet d'aménagement d'un lotissement destiné à la construction d'habitations, sur la bordure orientale du bourg de Cast (Finistère), au lieu-dit Polusson est à l'origine de ce diagnostic archéologique. Bien que la connaissance archéologique de ce secteur géographique précis était réduite à néant, les relatives proximités du centre-bourg de Cast lui-même, d'une part, et la présence possible d'un itinéraire routier ancien, vers l'est d'autre part, en constituant des points possibles de fixation pour des installations humaines anciennes, offraient, malgré tout, des possibilités de découvertes.

1.1 Le contexte géographique de l'opération.

Le terrain de l'emprise du diagnostic se trouve au contact oriental direct du bourg de Cast.

Le lieu désigné pour ce diagnostic occupe aussi le milieu d'un plateau plafonnant à 115 m d'altitude. Cette entité géographique est définie par le ruisseau de Kerharo, vers le nord, et les sources du Steir, vers l'est et le sud. De ce fait, la pente du terrain, affectée au sud, y est quasi nulle. La terre végétale, de nature limono-sableuse, possède une épaisseur moyenne de 0,50 m et repose sur un substrat schisteux, altéré en surface.

1.2 Le contexte archéologique

Le passage d'une voie de circulation antique reliant Chateaulin à Quimper, à environ 350m à l'est/sud-ouest de l'emprise du diagnostic, sur un axe nord-est/sud-ouest-sud, constituait notre seul véritable point d'appui de recherche. Localement, venant du nord, elle évite le bourg de Cast et relie les lieux-dits de Pen Alé, Pen ar Prat et Ménic, vers le sud (fig. 1).

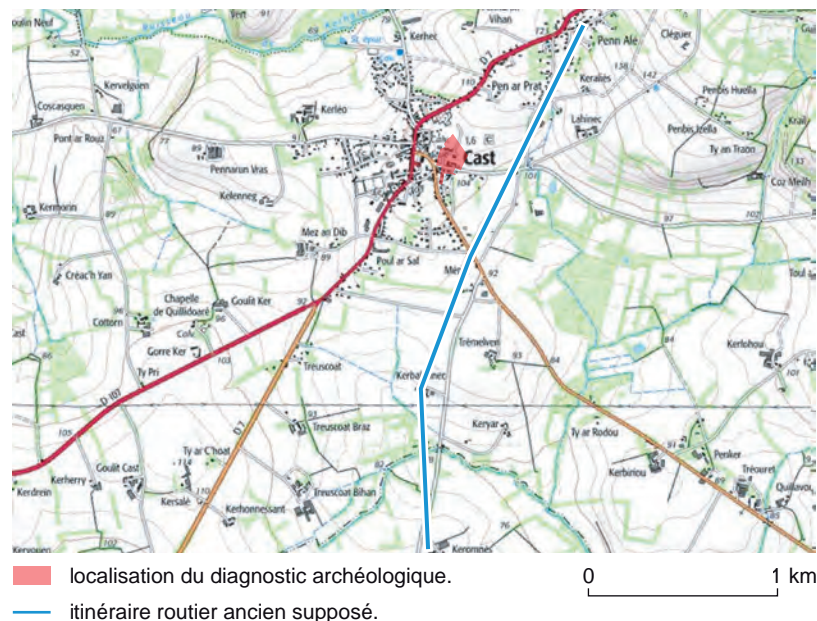


Fig. 1 Extrait de la carte Igm du secteur oriental du bourg de Cast, sur lequel a été désigné le tracé supposé d'un itinéraire routier ancien, affectant un axe nord-est/sud-ouest.

1.3 Les modes de l'intervention archéologique

Les parcelles ZL 306p et 316p ne présentant pas de contrainte particulière à la réalisation du diagnostic, nous avons opté pour une procédure classique de l'opération, à savoir le creusement de tranchées atteignant systématiquement le sous-sol schisteux altéré, portées chacune à une longueur comprise entre 10m et 50m, pour une largeur de 3 m (fig. 2 et 2bis).

Celles-ci, au nombre de 19, ont été ouvertes de manière parallèle, selon un axe est-ouest pour la majorité d'entre elles, vers l'ouest, et selon un axe nord-sud pour deux d'entre elles, vers l'est (fig. 3, 4, 5, 6). Ce rythme d'ouverture a permis d'explorer 2157 m² sur les 17600 m² possibles de l'emprise, soit un taux d'ouverture de 12,25 %.



Fig. 2 Plan général du diagnostic.



Fig. 2bis Altimétrie générale et localisation des coupes.
© EmelineLe Goff, Stéphane Jean, Inrap



Fig. 3 Vue générale de la partie occidentale du terrain avant l'ouverture des tranchées, depuis l'est.

© Gilles Leroux, Inrap



Fig. 4 Vue générale de la partie orientale du terrain avant l'ouverture des tranchées, depuis le sud.

© Gilles Leroux, Inrap



Fig. 5 Ouverture des tranchées de diagnostic dans la partie occidentale de l'emprise, depuis l'est.

© Gilles Leroux, Inrap



Fig. 6 Vue générale de l'ouverture des tranchées de diagnostic, depuis le nord-ouest.

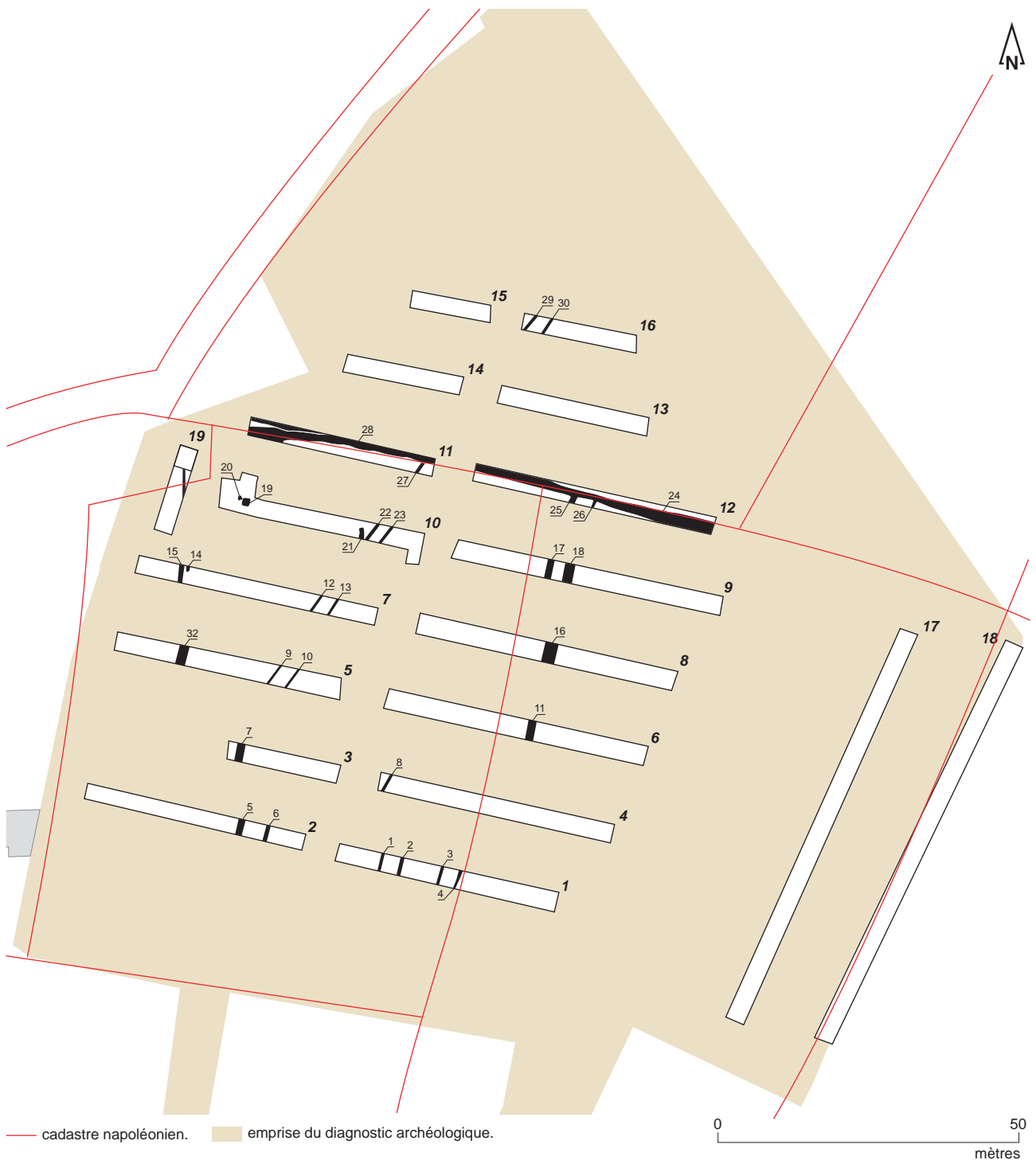
© Gilles Leroux, Inrap

2. Présentation des découvertes archéologiques

La totalité des vestiges découverts s'inscrit dans la catégorie des faits excavés (fossés, fosse, foyer et trou de poteau). Le groupe des fossés représente cependant la très grande majorité de ceux-ci, avec 29 faits archéologiques présumés sur 31. Les deux derniers (F.19, 20), découverts dans la tranchée 10, correspondent respectivement à une fosse-foyer et à un possible trou de poteau (fig. 7).

Fig. 7 Le plan général du diagnostic reporté sur le plan cadastral napoléonien de Cast.

© EmelineLe Goff, Stéphane Jean, Inrap



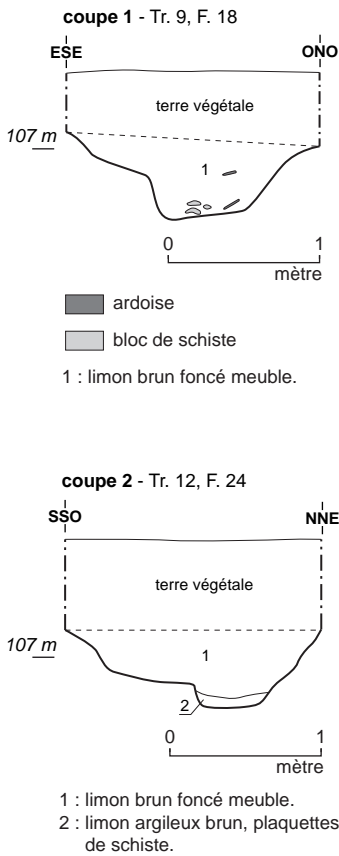


Fig. 8 Relevés des coupes réalisées sur les fossés F.18 et F.24, respectivement dans les tranchées 9 et 12 (localisation sur la fig. 2bis).
© Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

2.1 Les fossés

Le groupe des fossés se divise encore en deux sous-groupes. Un premier correspond à des structures parcellaires modernes, identifiables surtout à leur type de comblement limoneux et aussi parce qu'on parvient à les identifier sur le plan cadastral napoléonien de la commune de Cast. Leurs orientations obéissent invariablement aux axes est-ouest et nord-sud. On les retrouve essentiellement dans les tranchées 1, 2, 3, 6, 8, 9, 11 et 12. Leur gabarit est relativement imposant avec des largeurs, à l'ouverture, comprises entre 1m et 2m (fig. 8, 9).

Le second groupe correspond à des fossés au comblement limoneux plus argileux. Ils traversent tout le quart nord-ouest de l'emprise du diagnostic et sont présents dans les tranchées 5, 7, 10, 12 et 16. Ils sont dédoublés, désignent un intervalle de 2m de large et se distinguent surtout des premiers par une orientation différente puisqu'ils obéissent cette fois à une orientation sud-ouest-/nord-est (fig. 10, 11).

L'absence de tout indice physique en rapport avec une bande de circulation, permet d'écartier l'hypothèse de la délimitation d'un chemin, même secondaire. Par conséquent, il nous est impossible d'y voir autre chose que les éléments d'une trame foncière, débordant sans doute de la seule emprise du diagnostic. Ces fossés n'ont malheureusement livré aucun mobilier archéologique, ce qui nous empêche aussi de les associer, sans risque d'erreur, à l'itinéraire ancien évoluant à quelques centaines de m à l'est, et ce malgré une certaine similitude d'orientation. Leur gabarit est relativement constant avec une largeur moyenne de 0,70m, à l'ouverture, et une profondeur moyenne de 0,40m (fig. 12, 13).



Fig. 9 Profil et comblement du fossé moderne F.24, tranchée 12.
© Gilles Leroux, Inrap

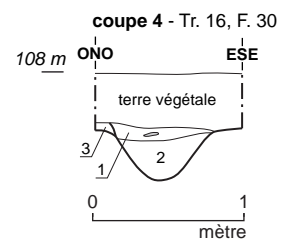
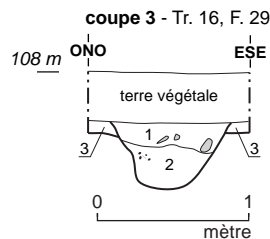


Fig. 10 Relevés des coupes réalisées sur les fossés parallèles F.29 et 30, dans la tranchée 16 (localisation sur la fig. 2bis).
© Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

- 1 : limon brun clair, schiste altéré, cailloux de quartz et schiste.
- 2 : limon brun clair homogène.
- 3 : interface substrat-terre végétale

- 1 : limon brun clair, schiste altéré, cailloux de quartz et schiste.
- 2 : limon brun clair homogène.
- 3 : interface substrat-terre végétale

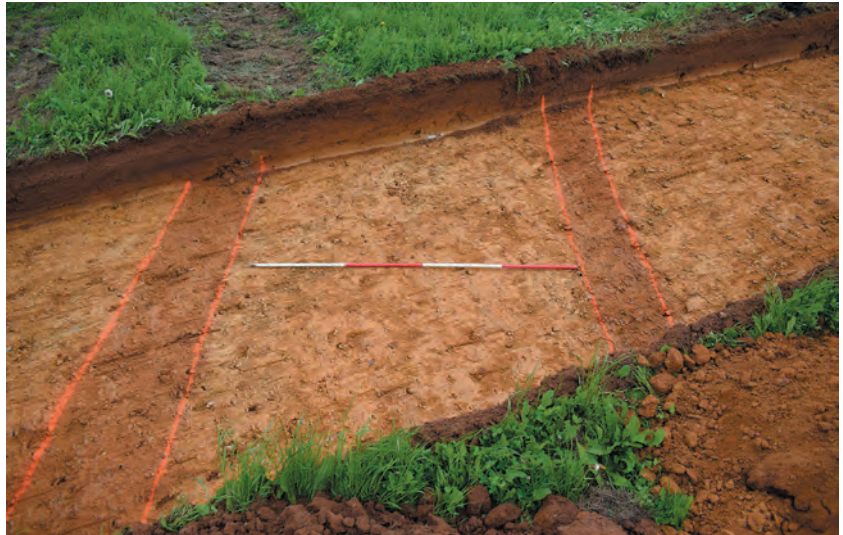


Fig. 11 Les fossés parallèles F.29 et 30, mis au jour dans l'extrémité occidentale de la tranchée 16.
© Gilles Leroux, Inrap

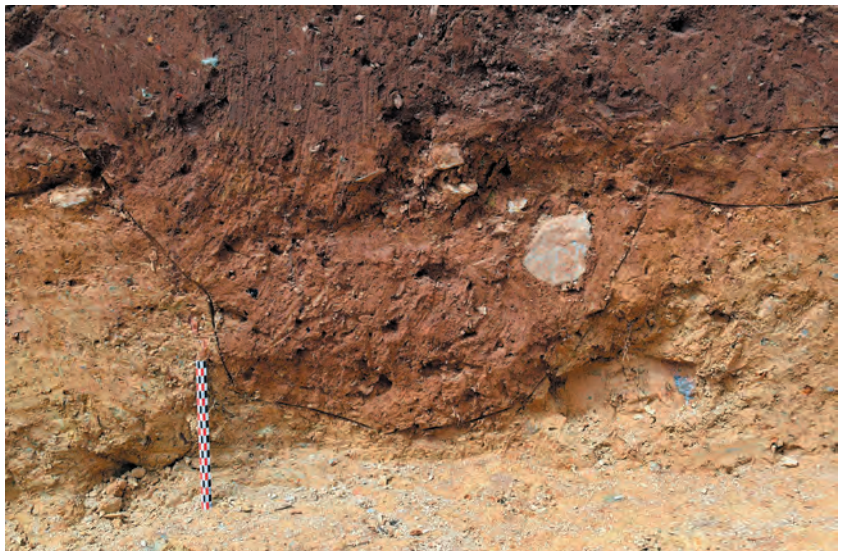


Fig. 12 Profil et comblement du fossé F.29, tranchée 16.
© Gilles Leroux, Inrap



Fig. 13 Profil et comblement du fossé F.30, tranchée 16.
© Gilles Leroux, Inrap

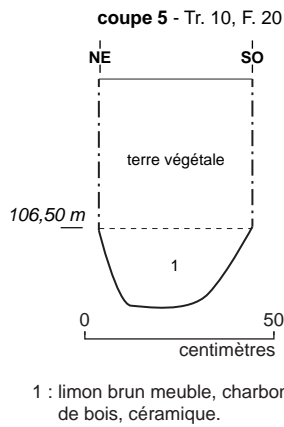


Fig. 14 Relevé de la coupe réalisée sur le trou de poteau F.20 de la tranchée 10 (localisation sur la fig. 2bis).

© Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

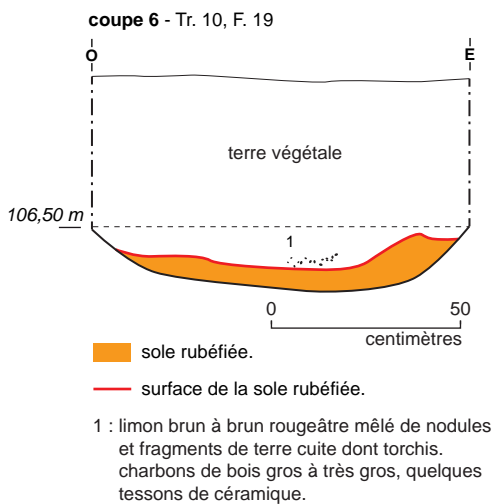


Fig. 15 Relevé de la coupe réalisée sur le foyer F.19, mis au jour dans la tranchée 10 (localisation sur la fig. 2bis).

© Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

2.2 Les traces ténues d'une occupation ancienne des lieux

Les indices d'une fréquentation ancienne des lieux, s'étant éventuellement développée à l'ouest de l'emprise du diagnostic, nous sont fournis par la présence simultanée dans l'extrémité occidentale de la tranchée 10, d'un foyer (F.19) et d'un trou de poteau (F.20) (fig. 14), renfermant tous deux, dans leur comblement limoneux, quelques tessons de poterie de facture protohistorique.

Le premier semble en effet correspondre à un foyer installé au fond d'un petit creusement dont les dimensions restent modestes ($L = 1\text{m}$; $l = 0,70\text{m}$; profondeur conservée = $0,15\text{m}$). Sa fouille a permis de reconnaître l'installation d'une sole irrégulière constituée d'argile rubéfiée. La surface de cette dernière était recouverte d'un limon brun renfermant logiquement quelques gros charbons de bois (fig. 15, 16, 17).

Le possible trou de poteau, de gabarit moyen ($d = 0,40\text{m}$; $p = 0,20\text{m}$), l'accompagnant à peu de distance vers le nord-ouest, renforce l'hypothèse de la présence éventuelle d'un site plus organisé vers l'ouest mais de toute façon en dehors de l'emprise du diagnostic.

Ces deux dernières structures ont livré des lots de mobilier céramique à caractère domestique, datables de la Protohistoire.



Fig. 16 Coupe et profil de la fosse-foyer F.19, tranchée 10 © Gilles Leroux, Inrap

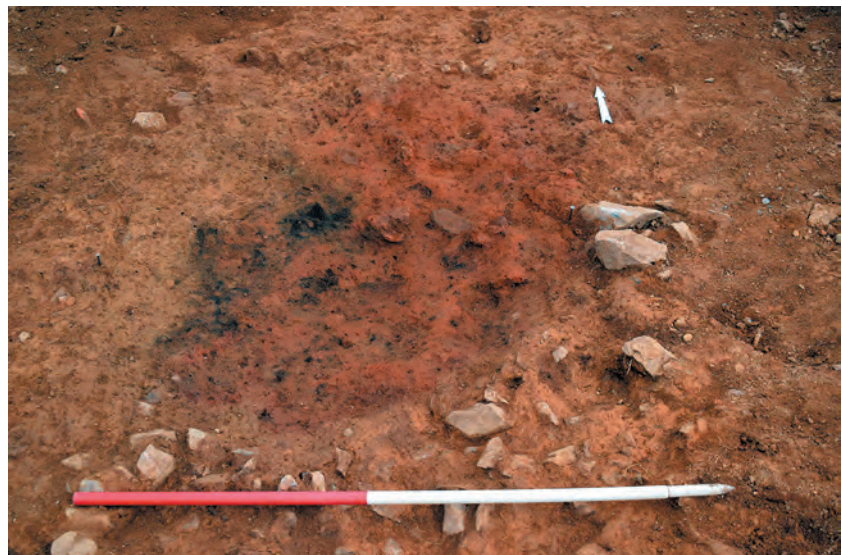


Fig. 17 Vue oblique du foyer F.19 en fin de fouille. Sa sole, constituée d'argile rubéfiée est délimitée par des blocs de grès

© Gilles Leroux, Inrap

2.3 Identification du mobilier par Anne-Françoise Chérel, Inrap

Tr 10, Fait 19

La fouille de ce fait a livré 12 tessons pour un NMI estimé à un unique récipient modelé, associé à des fragments de terre cuite de même nature, indéterminée (peson ? paroi ?). Ces tessons de facture grossière se caractérisent par leurs parois épaisses. Des éléments de mica de fort diamètre sont bien visibles. La couleur de leur pâte est orangée ou bien sandwichée, gris foncé à noire au cœur et gris clair à beige vers les tranches. Le seul fragment de rebord légèrement débordant vers l'intérieur appartient à une céramique ouverte pourvue d'un profil simple. Bien qu'il soit difficile de dater précisément ce lot au sein de l'âge du Bronze, ce type de forme se rencontre ponctuellement à l'âge du Bronze final sur les sites d'habitat. L'habitat groupé de Caudan (56), Lenn Sec'h en a fourni quatre exemplaires. On peut également mentionner ceux des habitats ruraux de Saint-Aubin-des-Landes (35), Carrière des Lacs ou encore de Lannion (29), Penn-an-Alé. Enfin, cette forme existe également au second âge du Fer mais ses parois sont généralement moins épaisses et plus régulières.

Tr 10, Fait 20

En surface de structure furent ramassés 14 tessons protohistoriques dont un bord arrondi qui se situe dans le prolongement de la panse, sans inflexion sur profil. Ils sont de facture proches de ceux découverts dans le fait 1, avec une attribution chronologique comparable. 3 tessons pourraient être attribués à l'âge du Fer, sans certitude. Un fragment en terre cuite à surface plane, de nature indéterminée, est à signaler.

Tr 19 Fait 31

Seul 1 tesson en céramique onctueuse d'époque médiévale ou du début de l'époque moderne provient de cette structure.

3. Conclusion

À l'issue de notre intervention ciblée au lieu-dit Polusson, en périphérie orientale du bourg de Cast (Finistère), nous sommes en mesure d'affirmer que les quelques vestiges archéologiques rencontrés ne peuvent, à eux seuls, désigner l'existence d'un établissement humain ancien bien constitué. Le fond de foyer découvert dans la tranchée 10 peut éventuellement constituer la trace ultime d'un site qui a pu se développer vers l'ouest et de toute façon en dehors de l'emprise du diagnostic. Quant au deux fossés strictement parallèles et de gabarit identique, se développant sur un axe nord-est/sud-ouest, s'ils ont pu participer à un aménagement foncier ancien de la zone, le manque d'indice chronologique les concernant, nous empêche pour l'instant, d'envisager un lien quelconque avec l'axe viaire antique, pourtant présent à peu de distance vers l'est et avec lequel ils possèdent une certaine similitude d'orientation.

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des faits archéologiques

N° de tranchée	N° de fait	Nature	Comblement, profil	Dimensions	mobilier	Estimation chronologique
1	1	fossé	Limon brun	l = 0,40m		Moderne
1	2	Fossé	Limon brun	l = 0,40m		Moderne
1	3	Fossé	Limon brun	l = 0,40m		Moderne
1	4	Fossé	Limon brun	l = 0,40m		Moderne
2	5	Fossé	Limon brun, ardoises	l = 0,60m		Moderne
2	6	Fossé	Limon brun	l = 0,40m		Moderne
3	7	Fossé	Limon brun, ardoises	l = 1m		Moderne
4	8	Fossé	Limon brun clair	l = 0,40m		Antiquité
5	9	Fossé	Limon brun clair, schiste	l = 0,50m		Antiquité ?
5	10	Fossé	Limon brun clair, schiste	l = 0,50m		Antiquité ?
5	32	Fossé	Limon brun	l = 1,50m		Moderne
6	11	Fossé	Limon brun	l = 1m		Moderne
7	12	fossé	Limon brun clair	l = 0,50m		Antiquité ?
7	13	Fossé	Limon brun clair	l = 0,50m		Antiquité ?
7	14	Fossé	Limon brun	l = 0,30m		Moderne
7	15	Fossé	Limon brun	l = 0,70m		Moderne
8	16	Fossé	Limon brun	l = 1m		Moderne
9	17	Fossé	Limon brun	l = 0,70m		Moderne
9	18	fossé	Limon brun	l = 1,90m		Moderne
10	19	Fosse-foyer	Limon brun clair, charbons de bois	l = 1m p = 0,16m	Tessons de poterie, terre cuite	Protohistoire
10	20	Trou de poteau	Limon brun clair, charbons de bois	d = 0,40m p = 0,20m	Fragments de poterie	Protohistoire ?
10	21	Fossé	Limon brun	l = 0,70m		Moderne
10	22	Fossé	Limon brun clair	l = 0,50m		Antiquité ?
10	23	Fossé	Limon brun clair	l = 0,50m		Antiquité ?
11	24	Fossé	Limon brun	l = 1,90m		Moderne
11	25	Fossé	Limon brun	l = 0,70m		Moderne
11	26	Fossé	Limon brun	l = 0,50m		Moderne

N° de tranchée	N° de fait	Nature	Comblement, profil	Dimensions	mobilier	Estimation chronologique
12	27	Fossé	Limon brun ocre	l = 0,50m		Antiquité ?
12	28	fossé	Limon brun	l = 1,50m		Moderne
13		Négative				
14		Négative				
15		Négative				
16	29	Fossé	Limon brun clair, charbons de bois	l = 0,80m p = 0,45m		Antiquité ?
16	30	fossé	Limon brun clair	l = 0,70m p = 0,35m		Antiquité ?
17		Négative				
18		Négative				
19	31	fossé	Limon brun	l = 0,50m		Moderne

2. Inventaire du mobilier archéologique

Tranchée	Fait	NR	NB	NF	NMI	Remarque	Autre	Poids TC	Datation céramique
10	1	12	1		1	céramique grossière	TC indéterminée	330	âge du Bronze
10	2, surface	9	1		1	céramique grossière			âge du Bronze
10	2	5					TC indéterminée	15	Protohistoire
19	1	1				onctueuse			médiéval/moderne

3. Liste des figures

Fig. 1 Extrait de la carte Ign du secteur oriental du bourg de Cast, sur lequel a été désigné le tracé supposé d'un itinéraire routier ancien, affectant un axe nord-est/sud-ouest. © Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 2 Plan général du diagnostic. © EmelineLe Goff, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 2bis Altimétrie générale et localisation des coupes.

© EmelineLe Goff, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 3 Vue générale de la partie occidentale du terrain avant l'ouverture des tranchées, depuis l'est. © Gilles Leroux, Inrap

Fig. 4 Vue générale de la partie orientale du terrain avant l'ouverture des tranchées, depuis le sud. © Gilles Leroux, Inrap

Fig. 5 Ouverture des tranchées de diagnostic dans la partie occidentale de l'emprise, depuis l'est. © Gilles Leroux, Inrap

Fig. 6 Vue générale de l'ouverture des tranchées de diagnostic, depuis le nord-ouest. © Gilles Leroux, Inrap

Fig. 7 Le plan général du diagnostic reporté sur le plan cadastral napoléonien de Cast. © EmelineLe Goff, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 8 Relevés des coupes réalisées sur les fossés F.18 et F.24, respectivement dans les tranchées 9 et 11 (localisation sur la fig. 2bis).

© Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 9 Profil et comblement du fossé moderne F.24, tranchée 11.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 10 Relevés des coupes réalisées sur les fossés parallèles F.29 et 30, dans la tranchée 16 (localisation sur la fig. 2bis). © Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 11 Les fossés parallèles F.29 et 30, mis au jour dans l'extrémité occidentale de la tranchée 16. © Gilles Leroux, Inrap

Fig. 12 Profil et comblement du fossé F.29, tranchée 16.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 13 Profil et comblement du fossé F.30, tranchée 16.

© Gilles Leroux, Inrap

Fig. 14 Relevé de la coupe réalisée sur le trou de poteau F.20 de la tranchée 10 (localisation sur la fig. 2bis). © Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 15 Relevé de la coupe réalisée sur le foyer F.19, mis au jour dans la tranchée 10 (localisation sur la fig. 2bis). © Gilles Leroux, Stéphane Jean, Inrap

Fig. 16 Coupe et profil de la fosse-foyer F.19, tranchée 10 © Gilles Leroux, Inrap

Fig. 17 Vue oblique du foyer F.19 en fin de fouille. Sa sole, constituée d'argile rubéfiée est délimitée par des blocs de grès © Gilles Leroux, Inrap

Chronologie

Âge Bronze, Antiquité
romaine, Époque
médiévale, Temps
modernes

Sujets et thèmes

Voirie, Habitat rural,
Foyer, Fossé, Trou de
poteau

Mobilier

Céramique

Finistère, Cast, Polusson

Le projet d'aménagement d'un lotissement en périphérie orientale du bourg de Cast (Finistère), près du lieu-dit Polusson, a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique de la part du Service régional de l'archéologie de Bretagne. Les parcelles ZL 306p et 316p concernées, d'une superficie totale de 17 600m² ont fait l'objet de l'ouverture de 19 tranchées continues, de manière à couvrir uniformément la totalité de cette surface.

Hormis la découverte, sur le côté occidental de l'emprise du diagnostic, d'un fond de foyer protohistorique, installé à la surface du substrat, et de deux fossés parallèles, traversant le quart nord-ouest du terrain, pour lesquels nous n'avons pas d'indication chronologique véritable, l'opération s'est avérée négative.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr